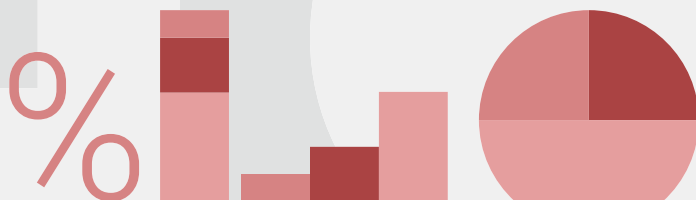


Actualités OFS



15 Éducation et science

Neuchâtel, septembre 2026

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation

Obtenir un titre de formation initiale à l'âge de 25 ans ou après

Sur les quelques 90 000 titres de formation initiale du degré secondaire II délivrés en 2023, 10 944 (soit 12%) ont été délivrés aux adultes de 25 ans ou plus.

Cette publication investigate les différentes populations obtenant ces titres: que ce soient des personnes qui résident en Suisse et obtiennent pour la première fois un titre de formation initiale, d'autres pour qui il s'agit d'un deuxième voire d'un troisième titre, ou encore des personnes arrivées en Suisse après la fin de la scolarité obligatoire ou enfin des personnes issues de l'asile.

Elle analyse aussi la population de ceux qui ont obtenu un titre de formation initiale à l'âge de 25 ans ou après en 2018, sur une période allant de 2013 à 2023 et leurs parcours sur le marché du travail et en termes de formation.

Les populations de titulaires de 2018 a priori très différentes partagent des caractéristiques communes, telles qu'une faible participation à l'emploi 5 ans avant le titre (seuls 60% ont des revenus professionnels), une surreprésentation à ce moment dans les ménages à revenu professionnel net équivalent faible (27%) et des trajectoires complexes en termes d'emploi ou de formation.

Cinq ans après le titre, leur situation s'est nettement améliorée avec un revenu proche de la population du même âge, une participation à l'emploi à 80% et de manière générale une sous-représentation dans les ménages à revenu net équivalent faible.

Leur situation est donc nettement meilleure que celle des personnes du même âge sans formation postobligatoire.

Introduction

Sur les quelques 90 000 titres de formation initiale du degré secondaire II délivrés en 2023, 10 944 titres (soit 12%) ont été délivrés aux adultes de 25 ans ou plus.

Cette certification est très importante car d'une part l'on sait qu'en Suisse environ 14% de la population de 25 à 64 ans n'avait pas en 2024 de titre du postobligatoire¹. Pour ceux-ci, un premier titre leur permet de mieux s'intégrer sur le marché du travail. Elle permet aussi aux adultes déjà titulaires d'une formation du degré secondaire II ou du degré tertiaire (en particulier ceux qui ont obtenu un titre à l'étranger) de mieux s'intégrer sur le marché du travail suisse par l'obtention d'un titre supplémentaire peut-être plus proche des besoins du marché du travail.

Plusieurs publications ont été consacrées à la certification des adultes. Schmid et al. (2017) se sont intéressés aux adultes ayant suivi une formation, à leur motivation, mais aussi aux raisons qui ont fait que des personnes intéressées à se former ont finalement renoncé à le faire. BASS (2022), dans le cadre de l'initiative «Formation professionnelle 2030», s'est intéressé aux coûts directs et indirects de la formation professionnelle initiale pour adultes, ces derniers pouvant être très élevés car la personne a parfois un revenu professionnel beaucoup plus faible pendant la formation. BASS (2022) a aussi recensé les possibilités de financement des coûts indirects de la formation dans les cantons pour différentes catégories de personnes. Le rapport du Conseil Fédéral (2023) a dressé un panorama de l'ensemble des formations disponibles pour les adultes, en s'intéressant à cette thématique aussi «dans une perspective sociale et sociétale, par exemple dans l'optique de mieux intégrer les personnes issues de la migration ou en situation de pauvreté».

¹ Niveau de formation de la population | Office fédéral de la statistique – OFS

Cette publication décrit, grâce aux données longitudinales du système LABB², les différentes populations d'adultes qui obtiennent un titre de formation initiale à 25 ans ou après et suit leur parcours dans les 10 ans encadrant le titre. Nous nous intéressons aussi bien aux aspects de la formation, que de l'emploi, du revenu professionnel de la personne ou du revenu professionnel équivalent du ménage.

Population d'analyses

La population d'analyses est constituée des personnes qui ont obtenu un titre de formation initiale du degré secondaire II (attestation fédérale de formation professionnelle, certificat fédéral de capacité, certificat d'une école de culture générale ou certificat de maturité gymnasiale) à l'âge de 25 ans ou après.

Nous nous intéressons à plusieurs périodes ou moments du titre: Pour les analyses de parcours, nous suivons la cohorte des certifiés de 2018 sur la période allant de 2013 à 2023, sauf pour les analyses s'intéressant à la relation entre des titres consécutifs et dans lesquelles nous partons des certifiés de 2023 et regardons leur titre précédent dans les données LABB. Enfin, des analyses descriptives sur les titres sont faites sur les certifiés de 2023³.

Groupes de comparaison

Afin de faciliter l'interprétation des résultats, nous définissons deux groupes de comparaison pour les certifiés de 2018⁴.

Ces deux groupes sont construits pour avoir la même distribution et le même nombre de personnes que les groupes de population des diplômés adultes sur trois dimensions croisées: âge, sexe et statut migratoire.

- Le premier groupe de comparaison est constitué de personnes de la Statistique de la population et des ménages STATPOP (par tirage aléatoire) qui n'ont aucun titre du degré secondaire II en 2017 et qui n'ont pas obtenu de titre jusqu'en 2023. Il est construit pour avoir les mêmes répartitions spécifiques que les deux groupes ci-dessus pour qui il s'agit du premier titre du degré secondaire II. Nous le dénommerons plus loin comme le groupe des «personnes sans titre du postobligatoire».
- Le deuxième groupe est constitué de personnes de la STATPOP (par tirage aléatoire) sans qu'une sélection particulière n'ait été faite sur les données de formation. Nous dénommerons ci-dessous ce groupe comme la «population du même âge».

Des populations très différentes de diplômés

Entre 2020 et 2025, entre 10 500 et 10 800 titres de la formation professionnelle initiale ont été délivrés annuellement aux personnes de 25 ans ou plus (voir SBFI 2025, Certification

professionnelle pour adultes: faits & chiffres). À ces titres s'ajoute chaque année environ 200 titres de la formation générale obtenus par des adultes de 25 ans ou plus.

Parmi les 10 944 personnes ayant obtenu un titre en 2023 on distingue des groupes très différents:

- Le premier groupe (2194 personnes, soit 20%), qui n'est pas le plus grand mais que nous considérerons avec le plus de détail, est constitué de personnes qui habitaient en Suisse à l'âge de 15 ans (donc à l'âge de la fin de l'école obligatoire) et pour qui il s'agit du premier titre du degré secondaire II. Pour ces personnes, l'enjeu est d'obtenir un premier titre certifiant leur permettant une intégration sur le marché du travail. Ce groupe est plutôt jeune (âge médian de 28 ans, voir gr-f-15.10.03.01-26) et constitué à 70% de Suisses nés en Suisse. Les lieux de naissance les plus représentés sont donc surtout la Suisse (1730 diplômés), puis le Portugal (58), l'Allemagne (34) et le Kosovo (33). Ce groupe pointe sur une population qui obtient un premier titre hors de l'intervalle considéré par l'indicateur principal de l'éducation, soit un titre jusqu'à 25 ans. Cela montre que la limitation de l'indicateur à 25 ans tend à sous-estimer la certification totale. Si l'on tient compte de la certification sans limite d'âge, le taux total d'obtention longitudinal d'un titre du degré secondaire II est de 91,6% (jusqu'à 25 ans) auquel il faut ajouter environ 2 points de pourcents de titres après 25 ans⁵ soit un taux avoisinant les 93,5%. Cette certification après 25 ans dépend fortement aussi des caractéristiques socio-économiques de la personne (voir aussi OFS 2022). Des cartes relatives à ce groupe, disponibles sur Internet⁶, montrent à quel point cette certification après 25 ans peut varier entre les différentes régions de Suisse. Elle atteint environ 6% voire parfois même 8% dans certains quartiers des villes comme Bâle, Zurich, Genève ou Lausanne. Ce résultat tend à indiquer que les contrastes constatés entre cantons ou entre villes et campagnes sont un peu moins forts sur le taux de degré secondaire II sans limite d'âge que sur le taux limité jusqu'à l'âge de 25 ans.
- Le deuxième groupe, le plus grand (4192 personnes, soit 38%), est constitué de personnes qui habitaient en Suisse à l'âge de 15 ans (donc à l'âge de la fin de l'école obligatoire) et avaient déjà un titre du degré secondaire II ou parfois même un titre du degré tertiaire. Ce groupe est comparativement jeune (âge médian de 28 ans) et constitué à 80% de Suisses nés en Suisse. Les lieux de naissance les plus représentés sont surtout la Suisse (3606), puis le Portugal (79), le Kosovo (49), l'Allemagne (43) et la France (43). Pour ces personnes, il peut s'agir donc par exemple soit de s'orienter vers une profession

⁵ Si l'on se restreint de plus ici aux personnes de 26 et ou plus, par cohérence avec l'indicateur sur le taux longitudinal du degré secondaire II (OFS 2022), et que l'on considère ensemble les années 2020 à 2024, on obtient que 1800 personnes ont obtenu en moyenne un titre du degré secondaire II à 26 ans ou plus tard. Comme les cohortes des jeunes de 15 ans entre 2010 et 2014 avaient en moyenne une taille de 81 850 personnes, la contribution des 26 ans et plus peut être estimée à 1800/81 850 soit environ 2 points de pourcent. Ce chiffre est approximatif car cette contribution ne se réfère pas précisément à la cohorte des jeunes prise dans le calcul du taux longitudinal et que les deux quantités ne sont pas calculées de la même manière. Néanmoins, l'extension jusqu'à l'âge de 29 ans de la cohorte des jeunes qui ont eu 15 ans de 2010 amène à une augmentation du taux longitudinal de 1,1%, soit une valeur très similaire à celle obtenue ici sur la population arrivée à 15 ans ou avant (1,0%).

⁶ voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/transitions-parcours-domaine-formation/taux-certification.html>

² voir Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) | Office fédéral de la statistique – OFS

³ Cette limite est liée au fait que le niveau de formation mesuré par le projet STATPOP (OFS 2025b) n'est disponible actuellement que jusqu'en 2023.

⁴ Il ne s'agit pas pour autant de groupes de contrôle.

leur permettant une meilleure intégration sur le marché du travail, soit d'une spécialisation, soit encore d'un besoin personnel de reconversion (voir p. ex. Schmid et al. 2017).

- Le troisième groupe (2644, soit 24%) est constitué de personnes pour qui il s'agit du premier titre du degré secondaire II et qui sont arrivées en Suisse après l'âge de 15 ans (date de la dernière arrivée en Suisse), c'est-à-dire des immigrés assez récents que ce soit du domaine de l'asile (24% de ce groupe) ou arrivés en Suisse pour d'autres raisons d'immigration (comme p. ex. un regroupement familial). Ce groupe est arrivé en Suisse en moyenne à 24 ans (valeur médiane: 23 ans) et est plus âgé que les précédents (âge médian de 32 ans l'année du titre) et représenté à 83% d'étrangers nés à l'étranger. Les lieux de naissance les plus représentés sont l'Erythrée (363), l'Afghanistan (323), le Portugal (216) et la Syrie (126). Pour les personnes de ce groupe, l'enjeu est d'obtenir un premier titre leur permettant une intégration sur le marché du travail.
- Le quatrième groupe (1319 personnes, 12% du total) est constitué de personnes qui étaient déjà en possession d'un titre de formation du degré secondaire II ou du degré tertiaire et qui sont arrivées en Suisse (date de la dernière arrivée en Suisse) après l'âge de 15 ans et en moyenne à l'âge de 27 ans (valeur médiane: 25 ans). Ce groupe est comparativement âgé (âge médian de 37 ans) et constitué à 69% d'étrangers nés à l'étranger. Les lieux de naissance sont très divers, mais les plus représentés sont la Suisse (157), le Portugal (94), l'Italie (91) et l'Erythrée (86). Pour ce groupe, l'enjeu peut être par exemple soit l'obtention d'un titre plus en adéquation avec le marché du travail, soit la reconnaissance du titre obtenu à l'étranger ou encore l'obtention d'un titre équivalent.
- Le dernier groupe intéressant⁷ (553 personnes, soit 5%) est constitué de personnes qui ne résident pas en Suisse notamment l'année de l'obtention du titre et pour lesquelles l'on ne sait pas s'il s'agit du premier titre ou non⁸. Ce groupe est également plutôt âgé (âge médian de 35 ans) et constitué à 81% d'étrangers nés à l'étranger. Les lieux de naissance les plus représentés sont la France (165), l'Italie (132), la Suisse (43) et l'Allemagne (30).

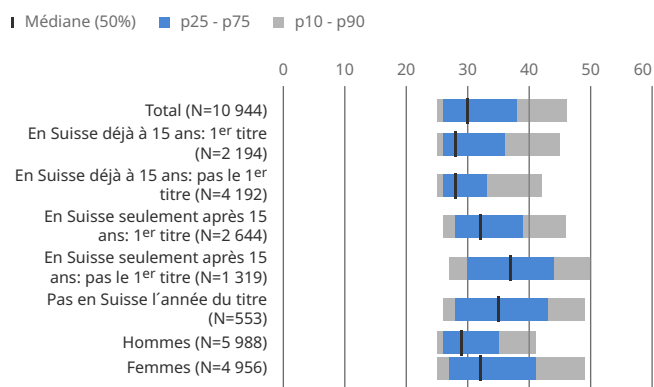
En termes de titre obtenu, on constate (voir TA1 en annexe), qu'environ 84% ont obtenu en 2023 un certificat fédéral de capacité (CFC) en 3 ou 4 ans, 14% une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) et 2% un titre de formation générale. Ceux pour qui ce n'est pas le premier titre et qui étaient déjà en Suisse à l'âge de 15 ans ont beaucoup moins fait une AFP (3%). Le groupe des personnes arrivées en Suisse après l'école obligatoire et pour qui il s'agit du premier titre se distinguent par une proportion spécialement élevée d'AFP: 35%. Cette proportion monte même à 66% pour les personnes issues du domaine de l'asile (voir les tableaux sur internet).

⁷ Un dernier groupe résiduel (42 personnes) est constitué de personnes qui étaient dans la population de la Suisse, mais pas dans la population couverte par la STATPOP relative au niveau de formation. Ce petit groupe «non-répartissable» est inclut dans les totaux, mais n'est pas analysé séparément.

⁸ Et donc un groupe pour lequel la définition du moment d'arrivée ne fait pas de sens.

Le tableau en annexe TA1 résume aussi quelques autres caractéristiques de ces 5 populations. On constate notamment que les femmes sont légèrement minoritaires (45%), en particulier pour les personnes arrivées après l'âge de 15 ans et pour qui il s'agit du premier titre (42%).

Distribution par âge des certifiés de 25 ans ou plus de 2023



Le groupe résiduel non répartissable (N=42) est inclus dans le total, mais n'est pas montré.

État des données: 14.09.2026

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

gr-f-15.10.03.01-26

© OFS 2026

Un nombre limité de professions CFC pour les femmes

Pour les femmes, quel que soit le groupe de population ci-dessus, ce sont toujours les professions «Assistant socio-éducatif/Assistante socio-éducative CFC» et «Assistant/Assistante en soins et santé communautaire CFC» dans lesquelles le plus de titres ont été délivrés. Ces deux professions représentent entre 36 et 50% des titres obtenus par les adultes (contre environ 28% sur l'ensemble des CFC). Il s'agit aussi de professions caractérisées par une importante croissance du nombre d'emplois et un important besoin de remplacement lié aux départs à la retraite (SECO 2023). Pour les femmes, les 5 premières professions représentent toujours plus de 55% des titres obtenus. Pour les hommes, l'image est plus diverse et dans aucune population une profession dépasse les 12%, mais avec les professions de «Logisticien CFC», «Assistant socio-éducatif/Assistante socio-éducative CFC» et «Assistant/Assistante en soins et santé communautaire CFC» qui se retrouvent souvent dans les professions les plus choisies (voir aussi le tableau TA2 en annexe).

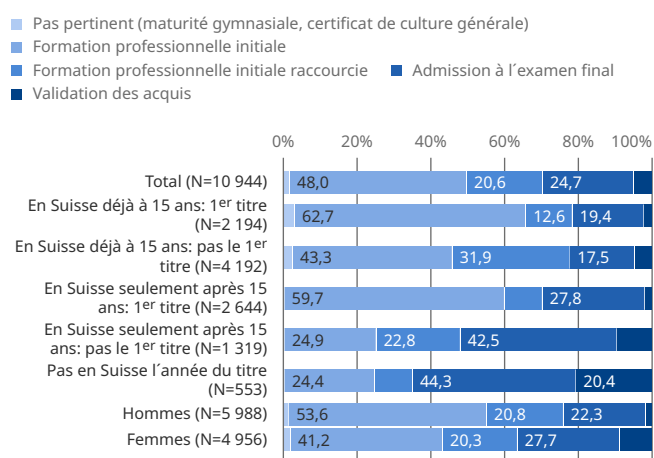
La profession d'employé de commerce CFC E, qui est la profession dans laquelle le plus grand nombre de titres de CFC sont délivrés (16% du total des CFC en 2023) est plus de deux fois moins représentée dans la population de ceux qui étaient en Suisse à l'âge de 15 ans (6–7%) et représente moins de 2% pour les personnes arrivées de l'étranger et pour lesquelles il s'agit du premier titre.

Voies de certification

Il existe plusieurs voies pour obtenir un titre du degré secondaire II selon la Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr)⁹: la formation professionnelle initiale régulière (soit d'une durée habituelle), la formation professionnelle initiale raccourcie, la validation des acquis et enfin la présentation directe à l'examen final.

Environ la moitié des diplômés (48%) a opté pour une formation initiale régulière et 21% pour une formation initiale raccourcie. Les voies de certification diffèrent cependant largement entre les cinq populations analysées.

Voies de certification des personnes de 25 ans ou plus qui ont obtenu un titre en 2023



Le groupe résiduel non répartisable (N=42) est inclus dans le total, mais n'est pas montré.

État des données: 14.09.2026

gr-f-15.10.03.01-27

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2026

Tandis que la formation professionnelle initiale régulière représente environ 60% des voies de certification pour les personnes qui ne sont pas déjà en possession d'un titre du degré secondaire II, cette proportion est très minoritaire (25%) pour les immigrants disposant déjà d'un titre de ce degré. À contrario, ils sont ceux qui se présentent le plus souvent directement à l'examen final (42%, contre 25% pour l'ensemble des populations considérées). La formation professionnelle raccourcie est pour toutes les populations considérées moins fréquentée que la formation professionnelle initiale régulière et cela même pour les personnes qui étaient déjà titulaires d'un titre du degré secondaire II.

Il s'agit souvent d'une réorientation pour ceux qui ont déjà un titre

Les données LABB¹⁰ permettent d'investiguer plus en détail les trajectoires des personnes pour qui ce n'est pas le premier titre du degré secondaire II et qui habitaient en Suisse à l'âge de 15 ans¹¹ (c'est-à-dire la population 2 ci-dessus). La seule contrainte est que comme LABB n'a débuté qu'il y a un peu plus d'une dizaine d'années nous devons nous limiter ici à cette période.

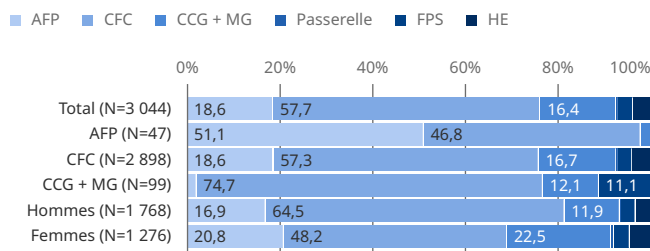
On constate les choses suivantes (voir gr-f-15.10.03.01-28), en particulier parmi les 2898 personnes qui ont obtenu un CFC comme deuxième titre en 2023.

- La majorité a déjà obtenu un CFC (57%)
- 17% a obtenu précédemment un titre d'une formation générale (12% pour les hommes et 23% pour les femmes). Cela veut dire que le titre de 2023 est leur premier titre leur fournissant des qualifications professionnelles pour une entrée sur le marché du travail.
- 19% a obtenu précédemment une AFP
- 7% est déjà en possession d'un titre du degré tertiaire (4% d'une haute école et 3% de la formation professionnelle supérieure) et 0,4% a obtenu un titre de passerelle.

Le nombre de personnes qui obtiennent comme deuxième titre une AFP ou un titre de formation générale est très restreint (47 et respectivement 99 personnes).

Type de titre précédent obtenu par les personnes pour qui le titre de 2023 n'est pas le premier titre

Population qui résidait déjà en Suisse à l'âge de 15 ans



État des données: 14.09.2026

gr-f-15.10.03.01-28

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2026

En moyenne, les personnes qui ont obtenu un deuxième CFC (sur la période 2011–2023) l'ont fait 7 ans après le titre précédent (à l'âge de 21 ans pour le titre précédent) et à 28 ans pour le titre en 2023. Si nous définissons de manière simplifiée comme «réorientation» le fait d'obtenir le 2^e CFC dans un autre domaine de formation que le premier, on constate pour la plupart des domaines de formation que le 2^e CFC est le résultat d'une réorientation et cela dans 80% à 100% des cas. La profession la

⁹ RS 412.10 – Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (LFPr) | Fedlex

¹⁰ voir www.labb.bfs.admin.ch

¹¹ Du fait de la limitation à une obtention de plusieurs titres sur la période couverte par LABB, le nombre de diplômés est de 25% plus petit que celui considéré dans le paragraphe d'introduction. Ces analyses permettent néanmoins d'avoir des informations très pertinentes sur l'ensemble de la population qui obtient plusieurs titres.

plus fréquente du premier CFC avant réorientation est celle de «Gestionnaire du commerce de détail CFC – conseil» (10% des personnes s'étant réorientées). La profession de «Assistant socio-éducatif CFC» est la plus représentée comme titre après réorientation (13%).

Les domaines «Architecture et bâtiment» et «Électricité et mécanique» et diffèrent avec respectivement 44% et 55% de diplômés (voir aussi TA3) qui sont restés dans le même domaine. Ils ont passé par exemple de «Mécanicien en maintenances d'automobiles CFC» à «Mécatronicien d'automobiles CFC» ou de «Installateur sanitaire CFC» à «Projeteur en technique du bâtiment sanitaire CFC».

Une bien meilleure intégration ensuite sur le marché du travail

Quelle est la situation des personnes obtenant un titre de formation initiale à l'âge de 25 ans ou plus, tant au cours des années qui précèdent cette obtention que durant celles qui la suivent?

Méthodologie

Nous considérons l'emploi, la formation et la présence dans STATPOP en priorisant les deux premières situations sur la troisième. Cela veut dire par exemple qu'une personne qui n'habite pas en Suisse et est en emploi seul, est mise dans la catégorie emploi seul. Nous considérons en détail 6 situations:

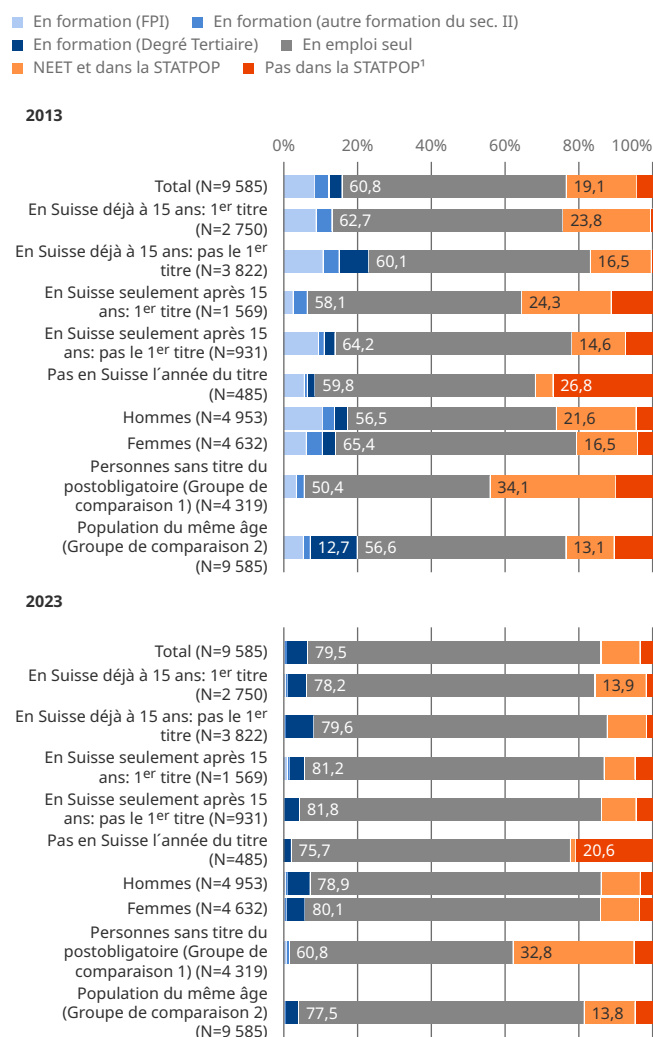
- Être en formation (parallèlement ou non d'un emploi) avec une subdivision entre: la formation professionnelle initiale (AFP et CFC); les autres formations du degré secondaire II très majoritairement soit des formations transitoires entre le degré secondaire I et le degré secondaire II (notamment des préapprentissage d'intégration qui préparent les personnes arrivées récemment en Suisse à la formation professionnelle), soit des formations complémentaires du degré secondaire II (des formations suivies typiquement par des personnes qui veulent se présenter directement à l'examen final); les formations du degré tertiaire, c'est-à-dire la formation professionnelle supérieure ou les hautes écoles.
- Être en emploi seul, donc avoir une activité professionnelle rémunérée sans être en même temps en formation.
- Être ni en emploi, ni en formation. Ce statut peut englober toutes sortes de situation, comme p.ex. être inscrit au chômage, être à la maison sans être enregistré ou encore percevoir une rente de l'assurance-invalidité.
- N'être dans aucun des statuts précédents et ne pas habiter en Suisse. Ce statut peut être important en pourcents pour les populations arrivées en Suisse après l'âge de 15 ans et qui ne sont donc pas forcément en Suisse dans les années précédant le titre.

Le graphique gr-f-15.10.03.01-29 présente pour chaque population une typologie de ces situations.

Des traits communs à toutes les populations sont présents:

- Une fraction conséquente (jusqu'à 24%) des personnes sont dans une situation (NEET: ni en emploi, ni en formation) 5 ans avant le titre. En conséquence, la part des personnes qui sont en emploi seul (donc pas en même temps qu'une formation) est limitée (entre 58 et 64%).
- La proportion de NEET se réduit de moitié après le titre (entre 8% et 14% 5 ans après le titre pour les gens qui habitent en Suisse au moment du titre) et la proportion de personnes en emploi seul augmente nettement et passe à près de 80%.
- La part des personnes qui sont en formation diminue fortement sur la période (d'environ 16% 5 ans avant à 7% 5 ans après le titre). La très grande majorité de ceux-ci étudient au degré tertiaire 5 ans après le titre.
- Environ 4% des personnes sont cinq ans avant le titre dans une autre formation du degré secondaire II. Le type de formation varie fortement entre les groupes de population: pour les immigrants récents qui ne possèdent pas de titre, il s'agit d'une formation transitoire d'intégration, tandis que pour ceux déjà en possession d'un titre il s'agit d'une formation complémentaire du degré secondaire II leur permettant de se présenter ensuite à l'examen final.
- Enfin, les personnes issues de l'asile et pour qui il s'agit du premier titre du degré secondaire II, se caractérisent par une participation de 81% à l'emploi 5 ans après le titre (83% pour les hommes et 75% pour les femmes, voir tableau sur internet).

Situations 5 ans avant et 5 ans après le titre des certifiés de 2018



¹ ainsi que ni en formation ni en emploi en Suisse.

Le groupe résiduel non répartisable (N=42) est inclus dans le total, mais n'est pas montré.

État des données: 14.09.2026

gr-f-15.10.03.01-29

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2026

ceux-ci sont en emploi, mais très probablement en raison de leur santé, la proportion de NEET reste importante 5 ans après le titre (24% de NEET, avec 8% au bénéfice d'une rente AI).

Les personnes qui n'ont toujours pas de titre du postobligatoire en 2023 (groupe de comparaison 1) se distinguent par une large proportion de NEET aussi bien 5 ans avant le titre que 5 ans après (33–34%).

La «population du même âge» (groupe de comparaison 2) se distingue peu de la population de diplômés adultes 5 ans après le titre.

En conclusion, le titre du degré secondaire II a nettement augmenté la participation à l'emploi et 5 ans après le titre. La situation sur le marché de l'emploi des certifiés est nettement meilleure que celles des «personnes sans formation postobligatoire» et similaire à «la population du même âge».

Des trajectoires caractérisées par de nombreux changements de situation

Nous investiguons ici plus en avant ceux qui étaient déjà en Suisse à l'âge de 15 ans et pour qui il s'agit du premier titre en 2018. Les graphiques ci-dessous montrent via l'évolution des situations que les changements de situations sont très fréquents dans la période qui précède le titre obtenu en 2018. Cela est particulièrement le cas pour ceux qui ont obtenu une AFP. Il existe aussi dans cette période des mouvements importants entre emploi et statut NEET, qui sont révélateurs d'emplois peu stables. Après le titre, la proportion de NEET diminue fortement (voir ci-dessus), mais avec toujours des mouvements significatifs entre l'emploi et le statut NEET. Avant l'AFP, un pourcentage non-négligeable est en formation CFC, avec aussi des mouvements conséquents entre emploi et formation.

Une année près l'AFP, environ 14% est inscrit dans une formation CFC, soit un pourcentage nettement plus faible que sur l'ensemble des titulaires d'une AFP (33%, voir OFS 2018).

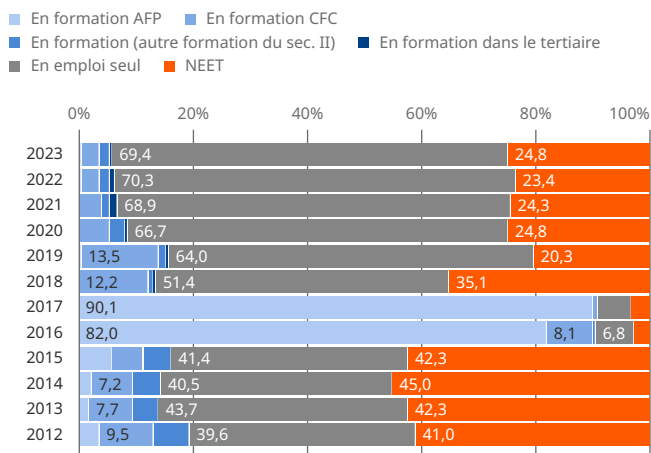
Si l'on regarde plus en détail, il existe d'importantes différences en termes de statuts 5 ans après le titre entre les populations de certifiés étudiées.

En effet, pour la population qui résidait en Suisse à 15 ans et pour qui il s'agit du premier titre (population 1), une fraction significative des personnes est au bénéfice d'une rente de l'assurance-invalidité (AI) complète ou partielle. C'est particulièrement le cas pour ceux qui ont obtenu une AFP avec 20% de personnes recevant des rentes AI 5 ans après le titre¹². Une grande partie de

¹² Pour les autres catégories, le taux de personnes percevant une rente AI est souvent très mineur à l'exception des personnes qui ont fait une AFP et pour lesquelles ce n'est pas le premier titre du degré secondaire II (7%). La proportion se monte à 19% pour le groupe des «personnes sans formation postobligatoire» et à 3% pour «la population du même âge».

Situations entre 2012 et 2023 des titulaires d'une AFP obtenue en 2018, en %

Population des personnes pour qui il s'agit du premier titre et qui habitaient en Suisse à l'âge de 15 ans



Uniquement les personnes toujours dans la STATPOP entre 2012 et 2023. Situations au 31 décembre; N=222

État des données: 14.09.2026

gr-f-15.10.03.01-30

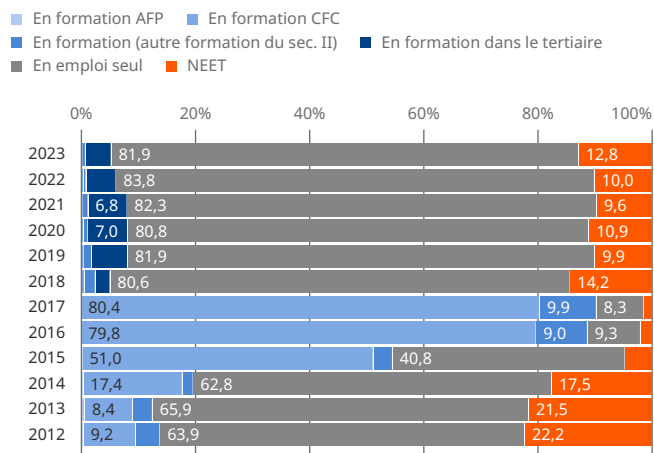
Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2026

Pour ceux qui ont obtenu un CFC en 2018, la situation est plus «linéaire» avec des mouvements bien plus restreints entre les différentes situations avant le titre. On constate aussi que des personnes ont été quasi continuellement dans une formation CFC sur les 6 ans avant le titre (voir gr-f-15.10.03.01-31), un résultat indiquant des trajectoires très longues de formation. Après le titre, seuls quelques pourcents des personnes en emploi sont dans une situation NEET l'année suivante. Une proportion de 6 à 7 pourcents étudie au degré tertiaire, soit nettement moins que pour l'ensemble des CFC (voir OFS 2018).

Situations entre 2012 et 2023 des titulaires d'un CFC obtenu en 2018, en %

Population des personnes pour qui il s'agit du premier titre et qui habitaient en Suisse à l'âge de 15 ans



Uniquement les personnes toujours dans la STATPOP entre 2012 et 2023. Situations au 31 décembre; N=2 368

État des données: 14.09.2026

gr-f-15.10.03.01-31

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2026

Probabilité d'être en emploi 5 ans plus tard

Dans cette section, nous essayons d'identifier des facteurs qui seraient associés ou non au fait d'être en emploi 5 ans après le titre. On a vu ci-dessus, via le groupe de comparaison des «personnes sans titre du postobligatoire» que le titre obtenu à l'âge adulte est associé à une forte amélioration de la participation au marché du travail. Ici nous nous intéressons spécifiquement aux différences parmi la population des certifiés de 25 ans ou plus.

Afin d'éliminer les effets d'hétérogénéité, toute une série d'analyses de régression ont été faites. Il ne s'agit en aucun cas d'analyses de causalité. Elles ont été faites séparément pour chacune des quatre populations qui faisaient partie de la population résidente permanente au moment de la mesure et aussi en considérant ensemble toutes ces populations.

Méthodologie

Seules sont considérées les personnes qui font partie de la population résidente permanente au moment de la mesure. Les personnes qui sont au bénéfice d'une rente AI 5 ans après le titre ont été éliminées des régressions, de même que les personnes des domaines «Ingénierie chimique et technologie de la protection de l'environnement», ces derniers en raison du très faible nombre d'adultes obtenant un titre.

Les informations sur les modèles de régression de même que les résultats sont mis à disposition sur Internet.

Un résultat très attendu est que quel que soit la population considérée, le fait d'avoir été en emploi 5 ans avant le titre est associé positivement au fait de l'être 5 ans après le titre.

Sinon, les effets sont généralement peu significatifs et nous ne commentons ici que les résultats relatifs au titre obtenu ou au domaine de formation.

On note les choses suivantes:

- Le fait d'avoir obtenu un CFC plutôt qu'une AFP joue un rôle positif pour ceux qui étaient déjà en Suisse à l'âge de 15 ans, mais est non-significatif pour ceux arrivés après l'âge de 15 ans.
- Comparé au domaine de la «Protection sociale» (13% des titres), la plupart des domaines, quand cela est significatif, montrent une probabilité plus faible d'être en emploi. Les domaines du «Personnel soignant» (12% des titres) et des «Technologies de l'information» (3% des titres) ne montrent pas de différences significatives par rapport au domaine de la «Protection sociale».

Des revenus professionnels bas 5 ans avant le titre

Quels sont les revenus professionnels des adultes concernés dans la période encadrant le titre du degré secondaire II?

Méthodologie

Nous nous concentrons ici sur les certifiés de 2018 et analysons leurs revenus au 31.12.2023 et au 31.12.2023. Les revenus sont corrigés de l'inflation avec comme référence le mois de décembre 2020.

Le revenu est celui provenant des comptes individuels de la Centrale de compensation (CdC), c'est-à-dire des données administratives qui contiennent les revenus professionnels bruts soumis à cotisation AVS/AI.

Nous nous intéressons au revenu non-standardisé, une mesure qui permet de s'approcher de la situation économique des personnes, à travers le revenu professionnel qu'elles reçoivent.

Nous ne considérons que les personnes qui étaient en emploi et qui n'étaient pas au bénéfice de prestations de l'assurance-invalidité. De cette manière, nous mesurons l'effet du titre du degré secondaire II sur le revenu professionnel.

Cinq ans avant le titre et pour ceux qui étaient en emploi sans recevoir de rente AI, le revenu professionnel non standardisé est autour de 3500 francs par mois. Cinq ans après le titre, il passe à 5200 francs, soit une hausse de près de 50%. On constate des différences de revenu avant le titre entre les différentes populations avec des revenus médians autour de 3300 francs pour ceux pour qui étaient déjà en Suisse à l'âge de 15 ans et de 3800 francs pour les autres¹³. Cinq ans après le titre, les différentes se réduisent un peu. Les revenus médians non standardisés sont légèrement plus élevés pour ceux arrivés en Suisse après l'âge de 15 ans et pour qui il ne s'agit pas du premier titre (5400 francs par mois). Pour les personnes issues de l'asile, le revenu médian non standardisé est très bas 5 ans avant le titre (1000 francs par mois) et à ce moment une grande proportion de personnes n'est également pas en emploi. Cinq ans après le titre, le revenu médian atteint 4900 francs.

Pour ceux qui ont fait une AFP, la hausse va de 3200 à 4800 francs, tandis que les chiffres sont plus élevés pour ceux qui ont obtenu un CFC (de 3500 à 5300 francs).

On constate aussi des différences hommes-femmes avec pour les premiers, des revenus professionnels qui vont de 4000 francs à 5600 francs et pour les secondes de 3200 à 4700 francs. Une différence est aussi constatée pour les personnes issues de l'asile (4200 francs par mois pour les femmes 5 ans après le titre contre 5300 pour les hommes). Etant donné la taille réduite de ces populations nous n'investiguons pas plus en avant l'origine de ces écarts entre hommes et femmes¹⁴.

Le groupe de comparaison 1, c'est-à-dire les «personnes sans titre du postobligatoire», a aussi obtenu une hausse de revenu professionnel (de 3700 à 4500 francs), mais il faut rappeler que plus d'un tiers des personnes de ce groupe n'est pas en emploi (voir aussi ci-dessus) et n'est donc pas prise en compte dans le calcul du revenu professionnel. Le groupe de comparaison 2 (la «population du même âge»), un groupe très hétérogène qui inclut par exemple aussi bien des personnes en formation tertiaire, que des immigrés récents ou des personnes sans aucun titre, montre un revenu assez faible en 2013 (4200 francs). Une explication à ce résultat est peut-être liée aux temps partiels. En effet, ce groupe est caractérisé en 2013 par la plus forte proportion (20%) de personnes, qui sont en formation en parallèle de leur emploi¹⁵. Ce groupe a des revenus qui atteignent 5900 francs en 2023.

¹³ voire 4200 francs pour la population qui n'habite pas en Suisse et pour laquelle on ne sait pas s'il s'agit du premier ou second titre.

¹⁴ pour plus d'informations, voir [Salaires | Office fédéral de la statistique – OFS](#)

¹⁵ 16% pour le groupe de comparaison 1 et 18% pour l'ensemble des populations

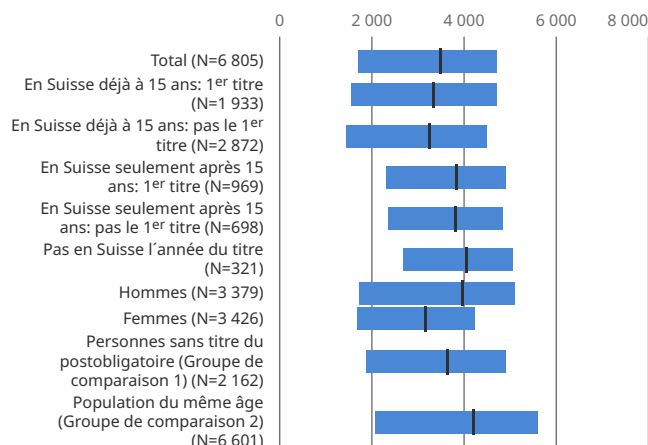
Revenus mensuels non standardisés provenant d'une activité professionnelle 5 ans avant et 5 ans après un titre obtenu en 2018

Seules les personnes en emploi qui ne sont pas au bénéfice d'une rente AI; revenu professionnel mensuel brut corrigé de l'inflation

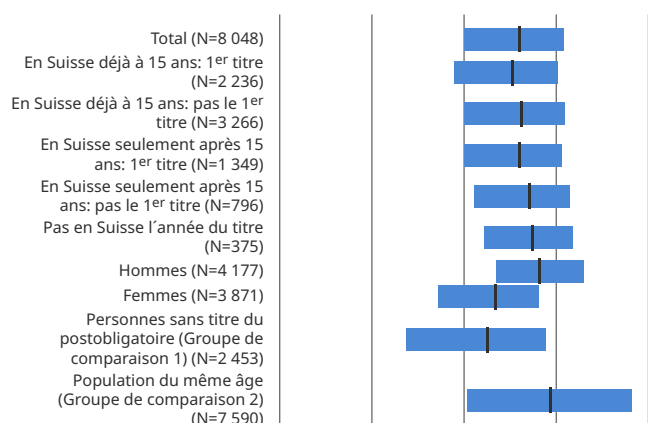
En francs

■ Médiane (50%) ■ p25 - p75

2013



2023



Le groupe résiduel non répartissable (N=12 en 2013 et N=26 en 2023) est inclus dans le total, mais n'est pas montré.

État des données: 14.09.2026

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

gr-f-15.10.03.01-32

© OFS 2026

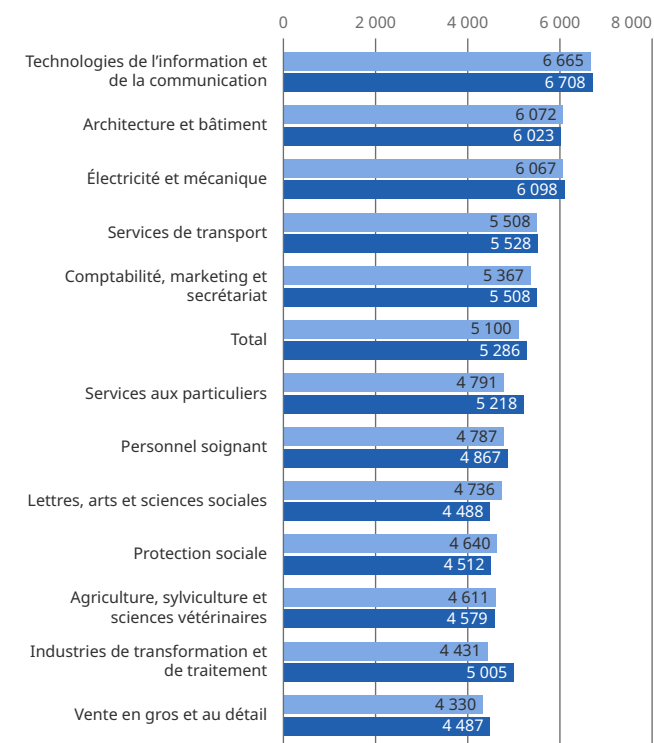
L'obtention d'un titre du degré secondaire II a donc été accompagnée d'une nettement plus grande participation au marché du travail et donc à une proportion bien plus importante de personnes percevant un revenu professionnel (voir notamment gr-f-15.10.03.01-29). En 2023, ils ont aussi des revenus non standardisés supérieurs de 700 francs par mois aux personnes sans formation postobligatoire, mais inférieurs de 700 francs par mois à ceux perçus par le groupe de la «population du même âge». La hausse des revenus sur les 10 ans observés est également un peu plus importante, car allant de +35% à +61% selon la population considérée, que celle du groupe de personnes sans formation postobligatoire (+24%).

Revenus mensuels non standardisés provenant d'une activité professionnelle 5 ans après un CFC obtenu en 2018, par domaine de formation

Seules les personnes en emploi qui ne sont pas au bénéfice d'une rente AI; revenu professionnel mensuel brut corrigé de l'inflation

En francs

■ En Suisse déjà à 15 ans: 1^{er} titre ■ En Suisse déjà à 15 ans: pas le 1^{er} titre



État des données: 14.09.2026

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

gr-f-15.10.03.01-33

© OFS 2026

Dans le graphique gr-f-15.10.03.01-33 sont montrés les revenus médians pour les deux catégories de personnes qui étaient en Suisse à l'âge de 15 ans. On constate de fortes variations du revenu professionnel non standardisé entre les domaines de formation avec des revenus qui vont de 4300 à 6700 francs par mois. On retrouve une hiérarchie des domaines similaire à celle de OFS (2025). Une partie des écarts est liée à la proportion de temps partiels, voir aussi OFS (2025)¹⁶. On ne constate que peu de différences de revenu entre les personnes pour qui il s'agit du premier titre et celles pour qui il s'agit au minimum dans 2^e titre, des personnes qui pour la plupart se sont réorientées entre les deux titres (voir plus haut).

¹⁶ La taille de la population est trop faible ici faire un couplage avec le Relevé Structurel et obtenir des informations sur le temps de travail.

Être dans un ménage à faible revenu professionnel

Dans cette section nous nous intéressons au fait de savoir si l'obtention d'un titre a permis aux personnes d'avoir un revenu professionnel, agrégé au niveau du ménage, plus élevé. En effet, le but de ces formations est aussi de permettre aux personnes d'avoir une meilleure situation sur le marché de l'emploi et avoir donc un revenu suffisant.

À cet effet, nous utilisons le revenu net équivalent du ménage construit par appariement de la STATPOP (personnes et ménages) avec les données de comptes individuels de la CdC, voir OFS 2025a), en nous limitant tout d'abord aux personnes qui sont dans la STATPOP au moment de la mesure, aux ménages privés dans lesquels il n'y a pas potentiellement des rentiers AVS (c'est-à-dire des ménages sans personnes de plus de 64 ans).

Nous définissons ensuite des quintiles de revenus et définissons les personnes ayant un faible revenu professionnel équivalent du ménage comme appartenant au 1^{er} quintile (c'est-à-dire à la catégorie 0–20%) des revenus équivalents (ci-dessous «p20»).

Les adultes qui ont obtenu un premier titre de la formation initiale à 25 ans ou après sont surreprésentés dans la catégorie des ménages à faible revenu professionnel (27% voir gr-f-15.10.03.01-34) 5 ans avant le titre. C'est avant tout le cas pour ceux qui sont arrivés en Suisse après l'âge de 15 ans et pour qui il s'agit du premier titre (35% dans le p20).

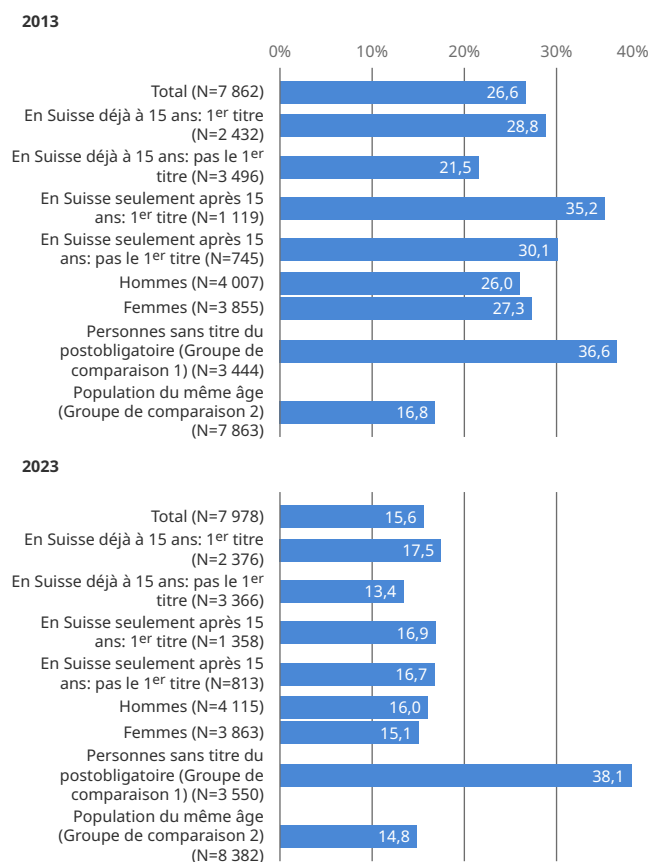
Cinq ans après le titre, ils sont généralement sous-représentés dans la catégorie des ménages à faible revenu professionnel (16%), avec à ce moment des résultats similaires à la «population du même âge» (groupe de comparaison 2) (15%), mais nettement meilleurs que ceux du groupe de «personnes sans titre du postobligatoire» (groupe de comparaison 1) (37% 5 ans avant le titre et 38% 5 ans après le titre)¹⁷. Les titulaires d'un CFC sont 14% à être dans des ménages à faible revenu professionnel, tandis que ceux d'une AFP restent surreprésentés 5 ans après le titre (27%).

Cinq ans avant le titre, 18% des personnes issues de l'asile font partie de ménages administratifs ou collectifs¹⁸, des ménages exclus ici des analyses. Cinq ans après le titre, la proportion qui est dans un ménage administratif ou collectif devient très mineure (1%). À ce moment, les personnes issues de l'asile sont surreprésentées dans les ménages à faible revenu (29%).

Les personnes avec un titre de formation initiale obtenu à 25 ans ou après ont donc un revenu professionnel équivalent du ménage 5 ans après le titre plus élevé que ceux qui n'ont pas de titre de la formation postobligatoire. Il n'est cependant pas possible d'établir un lien de causalité car le revenu professionnel du ménage dépend de nombreux autres facteurs que de l'emploi de la personne concernée. On peut citer par exemple: la présence d'un conjoint, l'emploi et le type d'emploi du conjoint, la présence d'enfants dans le ménage.

Proportion de ménages en situation de faible revenu professionnel équivalent

5 ans avant et 5 ans après le titre obtenu 2018



Le groupe de personnes n'habitant pas en Suisse l'année du titre (N=70 en 2013 et N=65 en 2023) est inclus dans le total, mais n'est pas montré.

État des données: 14.09.2026

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

gr-f-15.10.03.01-34

© OFS 2026

¹⁷ Il est intéressant de regarder aussi les appartenances aux différents types de ménage. Tandis que pour ceux qui ont obtenu un titre, la proportion de personnes dans un ménage public ou administratif est quasi nulle (< 1% en 2023) cette proportion monte à 3% parmi ceux sans titre du postobligatoire (groupe de comparaison 1).

¹⁸ par exemple dans des centres d'hébergement de requérants d'asile

On a vu ci-dessus, via le groupe de comparaison des «personnes sans titre du postobligatoire» que le titre obtenu à l'âge adulte est associé à une bien meilleure situation en termes de risque d'être dans un ménage à revenu professionnel faible. Ici nous nous intéressons spécifiquement aux différences parmi la population des certifiés de 25 ans ou plus.

Des analyses logistiques conduites sur le fait de ne pas être dans un ménage à faible revenu professionnel ont été conduites sur les mêmes dimensions que pour le fait d'être en emploi (voir l'encadré ci-dessus). Les résultats sont nettement plus marqués que pour le fait d'être en emploi.

En particulier :

- Le fait d'être en emploi 5 ans avant le titre, de ne pas être déjà dans un ménage à faible revenu professionnel ou d'avoir fait un CFC plutôt qu'une AFP est associé à un risque plus bas d'être dans un ménage à faible revenu professionnel 5 ans après le titre.
- Au niveau des domaines et comparé au domaine de la Protection Sociale, quelques domaines comme «Agriculture et Sylviculture» (7% des titres), «Lettres, arts et sciences sociales» (2%), «Vente en gros et au détail» (6%), «Services de transport» (5%) et «Services au particulier» (12%) augmentent la probabilité d'être dans un ménage à faible revenu professionnel 5 ans après le titre par rapport au domaine de la «Protection sociale».
- Le sexe ne joue pas de rôle significatif¹⁹.

Conclusion

Cette publication a donné un aperçu des trajectoires des personnes obtenant un titre de formation initiale à 25 ans ou après.

On constate les choses suivantes :

- Cinq ans avant le titre : Les personnes concernées sont assez souvent dans un statut NEET (environ 20%) et elles sont sur-représentées dans les ménages à faible revenu professionnel.
- Cinq ans après le titre, et même juste après leur titre, leur situation s'est largement améliorée (environ 10% de NEET, 80% d'emploi seul) avec des revenus qui sont nettement plus élevés et une représentation dans les ménages à faible revenu professionnel similaire à celle de la «population du même âge».
- Leur titre de formation initiale, qu'il soit le premier ou non, a donc été associé, sans qu'un lien de causalité soit analysé ici, à une nette amélioration de leur intégration sur le marché du travail et donc probablement aussi de leur situation économique.

Références

- OFS (2018): Transitions après un titre du degré secondaire II et intégration sur le marché du travail
- OFS (2018): Taux de première certification du degré secondaire II et taux de maturités
- OFS (2022): L'obtention d'un titre du degré secondaire II par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010
- OFS (2025a): Le revenu professionnel 10 ans après un titre du système de formation
- OFS (2025b): Plus haute formation achevée (STATPOP) | Office fédéral de la statistique – OFS
- OFS (2026): Distribution spatiale de l'obtention d'un titre du degré secondaire II
- Schmid, M., Schmidlin, S. & Hischer, D. S. (2017): Berufsabschluss für Erwachsene: Sicht von betroffenen Erwachsenen (Schlussbericht). Fachhochschule Nordwestschweiz/Across Concept (schlussbericht_bae_absolventinnenbefragung_across_ph-fhnw_dt.pdf)
- SECO (2023), Disponibilité de la main-d'œuvre: un système d'indicateurs pour l'évaluer, Bases méthodologiques et conclusions
- SEFRI (2023): Validation des acquis de l'expérience et possibilités de qualification pour les adultes sans certification professionnelle
- SEFRI (2025): Certification professionnelle pour adultes: faits & chiffres

¹⁹ Toutes les configurations de ménages autres que les «Couples sans enfant» augmentent le risque d'être dans un ménage à faible revenu professionnel 5 ans après le titre. Enfin, le fait d'habiter en Suisse romande ou en Suisse italienne augmente la probabilité d'être dans un ménage à faible revenu professionnel, mais ce résultat doit être relativisé par le fait que l'analyse ne tient pas compte du coût de la vie dans les régions concernées.

Annexes

Sources, définitions et abréviations

Les données utilisées dans cette publication proviennent du système longitudinal LABB (englobant aussi bien les trajectoires de formation que l'intégration sur le marché du travail), des données de la STATPOP sur la composition des ménages, des données de la STATPOP sur le plus haut niveau de formation (OFS 2025b), des données de comptes individuels et celles des rentes de la CdC.

Population de l'asile

Il s'agit des personnes sont dans les statut suivants: demandeur d'asile, admis provisoire ou réfugié avec permis B ou C. Les personnes qui se sont naturalisées entre le moment d'arrivée en Suisse et le titre obtenu ne sont pas prises en compte dans cette population.

Abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AI	Assurance-invalidité
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
CdC	Centrale de compensation
CFC	Certificat fédéral de capacité
CCG	Certificat de culture générale
FPI	Formation professionnelle initiale
FPS	Formation professionnelle supérieure
HE	Haute école
LABB	Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (www.labb.bfs.admin.ch)
MG	Certificat de maturité gymnasiale
STATPOP	Statistique de la population et des ménages

Caractéristiques des différentes population ayant obtenu en 2023 un titre de formation initiale à l'âge de 25 ans ou plus

T 1

	Total ¹	Population déjà en Suisse à l'âge de 15 ans		Population arrivée en Suisse après l'âge de 15 ans		Personnes n'habitant pas en Suisse au moment du titre
		Premier titre de formation initiale	Déjà en possession d'un titre	Premier titre de formation initiale	Déjà en possession d'un titre	
Nombre de titres	10 944	2 194	4 192	2 644	1 319	553
Proportion de femmes (%)	45	47	45	42	50	45
Âge, médiane (en années)	30	28	28	32	37	35
1 ^{er} quartile	26	26	26	28	30	28
3 ^e quartile	38	36	33	39	44	43
Statut migratoire (%)						
Suisses nés en Suisse	47	71	80	3	10	11
Étrangers nés en Suisse	4	7	5	1	2	3
Suisses nés à l'étranger	12	12	9	12	19	7
Étrangers nés à l'étranger	37	9	6	83	69	77
Information manquante sur l'origine migratoire	0	0	0	0	0	3
Type de ménage (%)						
Couple avec au moins un enfant de moins de 25 ans	28	27	23	37	42	0
Autre ménage de plusieurs personnes	23	30	30	15	12	0
Couple sans enfants	19	17	23	16	19	0
Ménage d'une personne	17	16	18	20	19	0
Parent seul avec au moins un enfant de moins de 25 ans	7	10	6	8	8	0
Ne s'applique pas	6	1	1	2	1	100
Titre (%)						
AFP	14	12	3	35	11	11
CFC	84	85	94	64	89	88
CCG + MG	2	3	3	0	1	1
Voie de certification (%)						
Formation professionnelle initiale	46	59	58	43	26	32
Formation professionnelle initiale raccourcie	23	15	11	31	20	12
Admission à l'examen final	23	20	28	17	39	37
Validation des acquis	6	2	3	6	13	19
Pas pertinent (maturité gymnasiale, certificat de culture générale)	3	3	1	3	1	1

¹ Le groupe résiduel non répartissable (N=42) est inclus dans le total, mais n'est pas montré.

Top-5 des professions ou formations dans lesquels des titres ont été obtenus en 2023 par des adultes de 25 ans ou plus

Inclut aussi les formations générales

T2

En Suisse déjà à 15 ans: 1 ^{er} titre					
Hommes	N	%	Femmes	N	%
Logisticien/Logisticienne CFC	92	8	Assistant/Assistante en soins et santé communautaire CFC	239	23
Assistant socio-éducatif/Assistante socio-éducative CFC	81	7	Assistant socio-éducatif/Assistante socio-éducative CFC	188	18
Employé/Employée de commerce CFC E	80	7	Employé/Employée de commerce CFC B	59	6
Agent/Agente d'exploitation CFC	54	5	Employé/Employée de commerce CFC E	57	5
Informaticien/Informaticienne CFC	49	4	Gestionnaire du commerce de détail CFC – conseil	36	3
Autres professions	797	69	Autres professions	462	44
Total	1 153	100	Total	1 041	100
En Suisse déjà à 15 ans: pas le 1 ^{er} titre					
Hommes	N	%	Femmes	N	%
Agriculteur/Agricultrice CFC	47	12	Assistant socio-éducatif/Assistante socio-éducative CFC	373	20
Informaticien/Informaticienne CFC	163	7	Assistant/Assistante en soins et santé communautaire CFC	312	17
Assistant socio-éducatif/Assistante socio-éducative CFC	123	5	Employé/Employée de commerce CFC E	204	11
Agent/Agente d'exploitation CFC	119	5	Employé/Employée de commerce CFC B	139	7
Employé/Employée de commerce CFC E	100	4	Agriculteur/Agricultrice CFC	58	3
Autres professions	1 522	66	Autres professions	799	42
Total	2 307	100	Total	1 885	100
En Suisse seulement après 15 ans: 1 ^{er} titre					
Hommes	N	%	Femmes	N	%
Électricien/Électricienne de montage CFC	85	6	Assistant/Assistante en soins et santé communautaire CFC	256	23
Logisticien/Logisticienne CFC	85	6	Assistant socio-éducatif/Assistante socio-éducative CFC	145	13
Assistant/Assistante en soins et santé communautaire CFC	68	4	Aide en soins et accompagnement AFP	111	10
Employé/Employée en cuisine AFP	53	3	Assistant/Assistante du commerce de détail AFP	50	5
Agent/Agente d'exploitation CFC	52	3	Gestionnaire en intendance CFC	48	4
Autres professions	1 198	78	Autres professions	493	45
Total	1 541	100	Total	1 103	100
En Suisse seulement après 15 ans: pas le 1 ^{er} titre					
Hommes	N	%	Femmes	N	%
Logisticien/Logisticienne CFC	58	9	Assistant/Assistante en soins et santé communautaire CFC	154	24
Assistant/Assistante en soins et santé communautaire CFC	52	8	Assistant socio-éducatif/Assistante socio-éducative CFC	119	18
Cuisinier/Cuisinière CFC	46	7	Aide en soins et accompagnement AFP	46	7
Agent/Agente d'exploitation CFC	44	7	Employé/Employée de commerce CFC B	39	6
Assistant socio-éducatif/Assistante socio-éducative CFC	23	3	Employé/Employée de commerce CFC E	32	5
Autres professions	441	66	Autres professions	265	40
Total	664	100	Total	655	100
Pas en Suisse l'année du titre					
Hommes	N	%	Femmes	N	%
Logisticien/Logisticienne CFC	33	11	Assistant/Assistante en soins et santé communautaire CFC	83	33
Maçon/Maçonne CFC	27	9	Assistant socio-éducatif/Assistante socio-éducative CFC	41	17
Electricien/Électricienne de montage CFC	20	7	Aide en soins et accompagnement AFP	24	10
Agent/Agente d'exploitation CFC	12	4	Assistant médical/Assistante médicale CFC	12	5
Horticulteur/Horticultrice CFC	11	4	Employé/Employée de commerce CFC B	11	4
Autres professions	202	66	Autres professions	77	31
Total	305	100	Total	248	100

Source: OFS - Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2026

**Top-5 des professions ou formations dans lesquels des titres ont été obtenus en 2023
par des adultes de 25 ans ou plus Inclut aussi les formations générales**

Titre de CFC obtenu à l'âge de 25 ans ou plus en 2023, approche rétrospective

T3

	Total	Réorientations (%)
Nombre de titres	10944	82
Lettres, arts et sciences sociales	45	80
Technologies de l'information et de la communication	110	100
Industries de transformation et de traitement	65	85
Architecture et bâtiment	211	56
Agriculture, sylviculture et sciences vétérinaires	348	88
Protection sociale	180	100
Services aux particuliers	74	80
Services de transport	40	100
Comptabilité, marketing et secrétariat	47	100
Vente en gros et au détail	37	97
Ingénierie chimique et technologie de la protection de l'environnement	14	93
Électricité et mécanique	224	45
Santé, sans la médecine humaine ni le personnel soignant	43	93
Personnel soignant	49	100

Source: OFS - Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2026

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Jana Veselá, OFS, tél. +41 58 46 90006
Rédaction:	Jacques Babel, OFS; Jana Veselá, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	15 Éducation et science
Langue du texte original:	français
Mise en page:	Publishing et diffusion PUB, OFS
Graphiques:	Publishing et diffusion PUB, OFS Vous trouverez également les graphiques en version interactive dans notre catalogue en ligne.
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch , tél. +41 58 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2026 La reproduction est autorisée si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	2382-2600

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Statistiques → Développement durable
→ Système d'indicateurs MONET 2030